

PENSER LA VILLE DE DEMAIN

Qu'est-ce qui institue la ville ?

Coordination de la rédaction : Colette FONTANEL, Ingénieur d'Etudes au CNRS,
laboratoire Espace et Culture.

Ce travail de réflexion mené par le laboratoire Espace et Culture a bénéficié
pour l'étude d'une aide du Plan Urbain.

© L'Harmattan, 1994
ISBN : 2-7384-2865-7

Sous la direction de Cynthia GHORRA-GOBIN

PENSER LA VILLE DE DEMAIN
Qu'est-ce qui institue la ville ?

Éditions L'Harmattan
5-7, rue de L'École-Polytechnique
75005 Paris

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage, "*Qu'est-ce qui institue la Ville ? Penser la ville de demain*", résulte d'un colloque organisé le 21 et 22 octobre 1991 à Paris (Université de la Sorbonne). Il s'inscrit dans le cadre d'une réflexion menée depuis une dizaine d'années environ, par le Laboratoire de Géographie Espace et Culture, sous la direction du professeur Paul Claval. La spécificité de cette équipe de recherche réside dans l'analyse du rapport qu'entretient toute culture avec l'espace. Elle privilégie ainsi l'étude comparée des différentes civilisations ou encore l'évolution d'une même culture dans le temps. L'objectif central consiste à cerner les facteurs culturels déterminants dans le façonnement de l'espace ou encore ceux dont les mutations en cours sont susceptibles de modifier, à moyen terme, l'organisation spatiale d'un territoire ou sa dynamique. La problématique de la diversité spatiale et temporelle du fait urbain a ainsi été développée dans le cadre du colloque organisé par le laboratoire les 10, 11 et 12 janvier 1981 et qui fait l'objet d'une publication de deux tomes ayant pour titre *Géographie Historique des Villes d'Europe Occidentale* puis dans le cadre du colloque des 9 et 10 juin 1987, dont les actes ont été publiés sous le titre de *La Géographie de la Créativité et de l'Innovation*.

La présente réflexion sur la ville et son devenir repose sur une approche multidisciplinaire, mais les points de vue des chercheurs convergent. La crise de la ville n'est ni une question d'ordre uniquement économique - même si la question des flux de capitaux, de la localisation des emplois ou encore du temps de travail au sein de l'entreprise, y est pour beaucoup - ni une question d'ordre uniquement sociale. La crise de la ville ne peut en aucun cas se limiter aux éclats de violence des exclus de ce nouvel ordre économique tels que nous les rapportent les médias, elle est d'essence culturelle. On entend ici par culture les liens qui intègrent entre eux l'économique, le social, le rapport à l'environnement naturel et le politique. La ville résulte d'un tissage savant et complexe d'éléments multiples : le cadre doit en être reconceptualisé en permanence. Il appartient alors aux chercheurs de formuler les hypothèses de travail à l'échelle de l'amplitude des mutations en cours, et de contribuer ainsi au débat public sur les enjeux du siècle à venir.

Construire le problème de la ville en termes culturels autorise une démarche englobante et intégrant des facteurs divers qui généralement sont étudiés de manière parcellaire. Il s'agit de retrouver les fondements d'une articulation entre le local et le global, le cadre urbain et le cadre naturel, l'exigence de la mobilité et celle de l'identité pour tous, et de penser le lien entre la matérialité de la ville et son immatérialité. Cet ouvrage se veut une étape dans ce cheminement long et peu aisé.

Cynthia GHORRA-GOBIN
Paul CLAVAL

QU'EST-CE QUI INSTITUE LA VILLE ?

On a trop souvent eu tendance à aborder la ville comme la projection au sol des rapports socio-économiques. Sans pour autant nier cette réalité, il apparaît de plus en plus que la ville avant d'être construite est d'abord conçue, en se référant à une autre ville réelle et virtuelle (on pense à Jérusalem ou Babylone pour le monde occidental), à un projet de société pouvant inclure le sacré, ou encore par rapport à une sensibilité esthétique. Si la ville n'est peut-être pas abordée dans sa globalité mais partiellement, il n'empêche que cette pensée existe et qu'elle participe au façonnement de l'espace physique. La matérialité de la ville, (c'est à dire le paysage) résulte certes d'un processus social mais force est de reconnaître qu'elle est également imaginée. Se préoccuper de cette idée de la ville tout autant que le processus social qui l'a engendré, s'avère important du fait que la valeur de cette matérialité réside également dans l'urbanité¹ qu'elle suscite, c'est-à-dire la manière d'être avec soi et avec autrui. Le titre de "berceau de civilisations" qu'ont conféré des générations d'historiens et de penseurs à la ville, provient de sa reconnaissance comme le support matériel (donc visible) d'une certaine manière de vivre ensemble². La pérennité de la ville dépend ainsi de sa capacité à assurer la reproduction du lien social.

Qu'est-ce qui institue la ville? n'est pas une simple question posée au monde de l'architecture et de l'urbanisme mais à l'ensemble des individus intéressés par la ville. Elle s'appuie, en effet, sur l'hypothèse qui prétend que le lien social ne peut se concevoir en dehors d'une expression spatiale et que les deux relèvent du monde des idées. Par idées, on n'entend pas le simple placage d'une utopie dans l'espace mais de croyances et d'attitudes partagées par la majorité des habitants. Le colloque du 20 et 21 octobre 1991 organisé dans le cadre des travaux du laboratoire Espace et Culture dirigé par le professeur Paul Claval, et qui a réuni, à la Sorbonne, des chercheurs venant de disciplines diverses et travaillant sur la ville et son devenir, se situe dans ce cadre théorique tel que défini.

L'idée de ville

Ce qui nous intéresse dans un premier temps de souligner c'est qu'il existe une spatialité antérieure à la ville en tant qu'objet matériel, et que celle-ci

¹ Sur l'urbanité, cf. A. Berque (dir.), *La qualité de la ville : urbanité nipponne*, Tokyo, Maison Franco-Japonaise, 1987.

² M. Weber, *La Ville*, Paris, Aubier, Montaigne, 1982 (pour la traduction française).

varie dans le temps et dans l'espace. Les professionnels de l'aménagement urbain relevant du secteur privé ou public et qui manient également la technique de la construction ou encore la technique des réseaux, - au même titre que l'ensemble de la filière socio-économique qui participe au processus de la ville -, s'inscrivent donc dans ces différenciations culturelles. Mais au delà des variantes culturelles que l'on peut observer et déceler en passant d'une civilisation à une autre ou encore en voyageant dans le temps, l'idée de la ville est indissociable de la manière de concevoir les rapports (1) entre la société et la nature (2) entre la société et l'espace, et (3) entre les individus et les groupes qui composent la société. On peut illustrer ce propos par l'expérience de la ville américaine.

La vision américaine de la ville au XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire au moment où les Etats-Unis cherchaient à se doter d'une identité en tant que nouvelle nation, rompt avec l'image traditionnelle que lui avait conférée jusqu'ici le monde occidental, qui la concevait comme une unité architecturale ayant une forme compacte et d'essence minérale. La culture américaine mit l'accent sur le foyer familial (home) et, à la suite du transcendantalisme -le courant philosophique qui instaura un autre regard sur la nature -, sur l'impératif de vivre à proximité de l'environnement naturel, et érigea ainsi la maison individuelle entourée d'un jardin et en continuité avec la nature, comme le refuge des valeurs morales de la société et le cadre de vie privilégié de la famille américaine. La banlieue, un paysage peu dense, intégrant le végétal et négligeant, en même temps, toute notion de la rencontre fortuite ou encore imprévisible de l'autre ou tout simplement de l'étranger, est valorisée au détriment de la ville qui ne remplit plus que la fonction économique et la fonction d'accueil des immigrants. Dès le XIX^{ème} siècle, la population urbaine américaine a ainsi commencé de quitter la ville pour la banlieue. Ce déménagement qui a été facilité par l'intervention du pouvoir fédéral, en vue d'y inclure la classe moyenne et la classe ouvrière, a fait en sorte que la population américaine aujourd'hui est devenue majoritairement suburbaine. En faisant de la nature le garant de la civilisation, la culture américaine a ainsi trouvé le moyen d'échapper aux exigences de la tradition occidentale³.

Mais si l'idée de ville est loin d'être la même pour toutes les civilisations, on est alors en droit de se poser la question "Qu'est ce qui, tout compte fait, l'institue ?" un palais ? un monument de pierre ? un édifice religieux ? des boulevards ? un monument végétal ? un centre commercial ? un plan ? des réseaux techniques ? un équipement sportif ? On peut certes répondre à cette question en évoquant pour une civilisation donnée à un moment de son histoire, un objet architectural précis ou encore une manière d'ordonnancer son territoire urbain, mais ce qui importe aussi c'est de déceler au-delà des diversités architecturales, les constantes. En se référant à l'historiographie urbaine, on en arrive à percevoir le sacré, c'est à dire cette

³L. Mumford, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 1964 (pour la traduction française) et L. Benevolo, *La ville dans l'histoire européenne*, Paris, Seuil, 1993.

pensée de la relation avec l'autre, avec la nature et avec l'au-delà, comme un invariant fondamental.

Le sacré⁴ qui n'est pas synonyme de religieux, se définit comme la prise de conscience par l'individu et par la société, de l'existence de plusieurs niveaux de réalité. Tout au long de l'histoire et pour chaque civilisation, la ville a réussi à s'ériger en un espace de communication entre ces différents niveaux de réalité. Mais ce niveau de convergence a disparu, avec l'avènement de l'ère industrielle et du capitalisme, affirment certains alors que d'autres auraient tendance à invoquer la pensée de la modernité. Avec Henri Lefebvre⁵ et d'autres, la ville est ainsi devenue le lieu de reproduction du mode de production, c'est à dire une succession d'espaces spécialisés, de production, de reproduction de la force du travail, de la circulation et de la gestion. Mais face à ce constat de la perte de sens de la ville et au delà de toute forme d'explication, il nous revient d'aborder la "refondation" de la ville. Comment restituer à la ville ce qu'elle a perdu, à savoir cette capacité de s'instaurer en un point de convergence entre différents niveaux de réalité ? Quelles sont les conditions qui autorisent la ville à redevenir le lieu ou encore cet assemblage savant et subtil de lieux, en mesure d'assurer et de reproduire le lien social ?

Le parcours dans le temps et dans l'espace proposé ici n'a donc pas pour objectif unique de recenser les diversités ethno-géographiques de la ville - encore que cet objectif puisse se justifier. Il est censé nous aider à mieux appréhender la ville actuelle, celle qui est en train de se forger sous nos yeux et qui sera peut-être la ville de demain. On peut, en effet, supposer que nos sociétés qui sont soumises à la mondialisation de l'économie, - ce qui sous-tend des transferts de capitaux mais aussi des flux migratoires de plus en plus intenses -, et à son corollaire la technologie de la communication - qui entraîne un autre rapport à l'espace - et qui prennent conscience de la finitude de l'environnement naturel - comme le démontrent les mouvements écologiques et les rencontres internationales de savants et de politiques -, peuvent être en train de se forger une idée de la ville, probablement différente de celle que nous connaissons - même si pour le moment cette image n'est pas encore claire et qu'elle n'est pas en mesure d'émerger.

Continue-t-on à accepter la juxtaposition d'entités spatiales qui se caractérisent par leur homogénéité intrinsèque (quartiers riches, quartiers d'exclus, quartiers d'affaires...), ou au contraire, est-on en mesure de penser leur articulation, de prendre en considération les limites spatiales de ces entités territoriales et de s'y intéresser, au point d'en susciter des lieux et ainsi de refonder la ville ?

⁴J.B. Racine, *La ville entre Dieu et les hommes*, Genève, Presses bibliques universitaires, 1993.

⁵H. Lefebvre, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.

Le contexte de la question

Cette interrogation "Qu'est-ce qui institue la ville ?" surgit dans un contexte de désarroi⁶ et d'errements pour les multiples acteurs qui constituent et qui font la ville. Le désarroi participe, certes, de l'ampleur de l'urbanisation⁷ qui caractérise les pays industrialisés comme les pays en voie de développement, mais il démontre également nos limites conceptuelles et/ou notre manque d'imagination pour appréhender le temps présent. Il relève également, comme l'a souligné Jacques Ellul⁸, du caractère non dialectique (au sens marxiste) des contradictions de la ville. La contradiction dialectique est supposée produire un nouveau, par la suppression des deux contraires, du fait de l'écoulement du temps qui se transforme ainsi en histoire. Mais si l'on laisse le temps s'écouler dans l'évolution de la ville, on s'aperçoit qu'il n'y a aucune résolution par suppression des deux opposés. Chaque décennie, depuis un siècle, fait apparaître une aggravation des problèmes.

La ville, qui au début du siècle encore ne constituait le cadre de vie que d'une fraction de la société, en rassemble aujourd'hui entre 85% et 90%. L'unité de la ville a éclaté. On parle de moins en moins de ville, et de plus en plus de mégapole ou mégalopole⁹, ce continuum urbain qui se dessine sans aucun sens de la limite spatiale, et dont on ignore encore les modalités de façonnement.

S'interroger sur la ville se présente comme un véritable défi dans un pays comme les États-Unis où, la majorité de la population est suburbaine et où l'on distingue désormais deux types de territoires urbains, la ville et la ville de la périphérie (traduction d'"edge city"). En effet, si dès le XIX^{ème} siècle, les classes aisées ont quitté la ville pour la banlieue et si tout au long du XX^{ème} siècle, la politique fédérale du logement a d'abord permis à la classe moyenne et à la classe ouvrière anglo-saxonne, puis ensuite aux classes moyennes afro-américaines et hispaniques, d'accéder au mythe de la maison individuelle et du jardin, les récentes décennies ont vu de profondes transformations dans la nature même de la banlieue. Éssentiellement résidentielle jusqu'en 1960, la banlieue devient un pôle d'attraction pour les

⁶La crise de la ville a fait l'objet de nombreuses publications. Signalons l'ouvrage de J. Le Goff et L. Guieysse, *Crise de l'urbain, Futur de la ville*, Paris, Economica, 1986 et dans la série *Manières de Voir* du Monde Diplomatique, "La ville partout et partout en crise", Paris, 1991.

⁷P. Bairoch, *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 1985.

⁸J. Ellul, "Les "idées-images" de la ville de l'homme quelconque", *L'idée de ville*, Actes du colloque international de Lyon, Paris, Champ Vallon, 1989.

⁹Le géographe Jean Gottmann a utilisé pour la première fois ce terme en l'attribuant à l'agglomération qui s'étend de Washington DC à Boston. La mégapole continue d'intéresser les géographes, Ph. Haeringer, "La mégapolisation du monde", *Géographie et Cultures*, n°6, 1993. Consulter également, Th. Gaudin (dir.), *2100 : Récit du prochain siècle*, Paris, Payot, 1990, chapitre 12 intitulé la transition urbaine.

emplois du secteur tertiaire et de la haute technologie, les services sociaux, éducatifs et culturels. La ville, qui dans la culture américaine avait été reléguée à un rôle économique et à la fonction d'accueil des immigrés, voit son pouvoir économique et financier s'amenuiser, alors que par ailleurs elle continue de recevoir des immigrés qui envahissent les anciens ghettos. Les gratte-ciel des CBD (central business district) survivent et côtoient des quartiers où diverses communautés ethniques (afro-américaines, asiatiques et hispaniques) sont en train de redéfinir leurs limites spatiales, avec l'aide des gangs et donc dans la violence. Y a-t-il encore une quelconque forme de complémentarité ou encore de communication entre ces deux entités urbaines ? On est plutôt enclin à y lire une dichotomie spatiale¹⁰ qui va en s'accroissant jusqu'au moment de l'explosion, comme l'ont révélé les émeutes du printemps 1992, à Los Angeles.

Cette quête sur les fondements de la ville s'impose également quand on se penche sur le contexte français où le terme même de ville est devenu de plus en plus équivoque. L'aménagement urbain dont l'objectif était de faire coïncider en permanence les termes d'*urbs* (forme urbaine) et de *civitas* (relations humaines et politiques)¹¹, et ainsi de créer des lieux susceptibles d'assurer la reproduction du lien social, est désormais scindé en deux. On distingue ainsi d'une part l'action urbaine de promotion en faveur d'une élite sociale, économique ou culturelle, et d'autre part l'action de réparation en faveur des plus démunis. La cohabitation de ces deux démarches antinomiques illustre la perte totale de sens de la ville. Cet éclatement de la pensée de la ville se lit clairement au niveau des publications, des revues professionnelles mais aussi des groupes d'acteurs en charge de l'un ou de l'autre des deux secteurs de l'aménagement urbain. Il n'y a plus aucun lien entre la "politique de la ville" (c'est-à-dire celle en faveur des quartiers démunis), et la politique urbaine. La question fondamentale consiste alors à s'interroger sur les conditions susceptibles d'assurer la compatibilité entre ces deux pratiques de l'aménagement urbain, en d'autres termes leur articulation.

Reformuler le sens de la ville ou encore tenter de saisir la ville qui est peut-être en train de se forger à la périphérie de ces deux démarches qui viennent d'être présentées, exige de se pencher à nouveau un moment sur ce qui fut l'histoire de la fondation de la ville. Les historiens de la Grèce antique ont démontré comment la fréquentation d'un lieu de culte à la limite de l'aire cultivable, par divers groupes de populations, favorisa l'appropriation d'un nouveau territoire par ces mêmes groupes. Le processus de structuration de l'espace social autour de deux pôles, l'habitat et le sanctuaire partagé de tous, engendra la définition d'une nouvelle communauté sur une base territoriale. Athènes comme Rome, deux villes qui, ont été à l'origine de deux brillantes

¹⁰Sur cette dichotomie spatiale de la ville américaine, C. Ghorra-Gobin, *Les Etats-Unis : Espace, environnement, société, ville*, Paris, Nathan, 1993.

¹¹Cette distinction entre *urbs* et *civitas* remonte à Fustel de Coulanges et à son célèbre ouvrage, *La cité antique*, Paris, 1964.

civilisations urbaines, se sont en fait constituées à partir de la jonction de communautés jusque là séparées, indépendantes et voire même souveraines, un phénomène que les historiens grecs dénomment "synécisme"¹², en l'opposant à l'idée d'un développement linéaire et unique d'un centre. Elles résultent d'un processus complexe de forces qui supposent la réunion de forces dispersées, mais aussi leur convergence en un lieu en train de se forger. La fondation de la ville, suppose la reconnaissance des forces en présence, mais aussi cette volonté de les dépasser.

Entre le X^{ème} et VIII^{ème} siècle avant notre ère, il n'existe nulle part dans le Latium ou l'Etrurie, un centre urbain. Des villages et des hameaux qui sont encore distincts et isolés et qui occupent alors le site de la future ville éternelle (ou plutôt ville éternellement recommencée) sont soumis à des forces de gravitation, comme l'illustre par exemple la fête du "Septimontium", qui se déroule autour du Mont Palatin, et qui clôturé chaque année au mois de décembre les semailles. Comme le démontre Grandazzi, Rome résulte certes d'une fondation (Romulus a certainement existé) mais elle est le point d'aboutissement d'un processus séculaire. On ne peut alors parler de "fondation" que parce qu'il y a eu "formation préalable". Les deux termes sont complémentaires. Rome fut tout autant latine que sabine¹³.

Si la fondation de la ville suppose d'abord la reconnaissance de ce qui est autre, c'est à dire l'altérité culturelle, sociale et environnementale, comme préalable à la dynamique économique, rien ne nous empêche d'en déduire que la refondation de la ville suppose les mêmes conditions.

Les trois niveaux d'une même pensée

Cheminer à partir de la question "Qu'est-ce qui institue la ville ?" facilite la différenciation entre trois niveaux d'une même pensée qui fonde la ville. La ville est une entité matérielle (visible), un construit social (c'est à dire résultant d'un processus socio-économique) mais aussi un récit qui autorise l'articulation entre les deux. Toute civilisation cherche à faire superposer, en permanence, ces trois niveaux et à faire en sorte qu'ils coïncident. Dans *La logique des villes*¹⁴, Paul Claval écrit, "la ville a pour fonction de maximiser les rapports entre les individus" et il définit la ville comme l'espace où des individus s'assemblent pour se rencontrer, communiquer, mettre en commun et partager ce qui, pour eux, a de la valeur, c'est à dire des biens matériels comme immatériels. Mais définir la ville comme le lieu privilégié de la transmission du sens, alors qu'elle est en pleine crise, exige aussi d'imaginer le processus susceptible d'engendrer cette finalité sociale.

¹²F. de Polignac, *La naissance de la cité grecque*, Paris, La Découverte, 1984.

¹³A. Grandazzi, *La Fondation de Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

¹⁴P. Claval, *La logique des villes: essai d'urbanologie*, Paris, Litec, 1981.

La reconnaissance de l'existence d'une spatialité antérieure à celle de l'espace urbain autorise la prise en compte explicite, dans le débat sur l'aménagement urbain et le développement économique de la ville, des mythes fondateurs de la ville. Il ne s'agit certes pas des fantasmes de l'architecte ou du promoteur, mais de ces mythes et ces idées qui relèvent du sacré, qui participent d'une finalité sociale ou encore qui sont en mesure de l'insuffler. A une approche réductrice de la ville correspond une fragmentation de la ville ainsi que la relégation de certains territoires. Il s'agit alors de dépasser cette notion de la ville comme résultant de la spatialisation du social et de l'économique, pour y intégrer l'idée même de ce qui institue la ville. La crise actuelle de la ville ou encore celle de notre conception de la ville exige le recours à une métaphore de la ville qui réussirait à tisser de nouvelles correspondances entre le social, l'économique et le spatial. On ne peut en aucun cas réduire la ville à la simple projection d'une utopie sur le monde matériel.

Il nous faut inventer la re-fondation de la ville.

Cynthia GHORRA-GOBIN

Première partie

L'impératif d'une (re)fondation de la ville

- 1- Colette Pétonnet, *L'anonymat urbain*.
- 2- Christelle Robin, *Le rôle de l'altérité culturelle dans la formation et l'évolution des villes*.
- 3- Jacques Gaucher, *A propos de la ville hindoue*.
- 4- Sylvia Ostrowetsky, *Les centres urbains*.
- 5- Augustin Berque, *Fondation de l'urbanité japonaise*.

Les spécialistes de la ville savent pourquoi naissent les villes : du besoin que les hommes éprouvent de communiquer, et des dispositions qu'il convient de prendre si l'on veut y parvenir efficacement. D'un point de vue fonctionnaliste, la ville n'est qu'une machine à maximiser les interactions sociales.

Les individus ne sont pas des robots. Ils vivent et réagissent à ce qui les entoure. La ville n'est jamais simplement pour eux un aménagement nécessaire et utile de l'espace. Elle est autre chose... C'est à cela que s'attache Colette Pétonnet lorsqu'elle s'interroge sur l'anonymat. Oui, pour chacun de nous, la ville est l'occasion d'échapper aux pesanteurs locales, au regard de ceux qui nous connaissent trop, et que nous connaissons depuis toujours; c'est la chance de faire, grâce au jeu du hasard et des rencontres, l'apprentissage de la liberté. Il y a là, du point de vue de l'anthropologie, une définition équivalente à celle que le thème de la communication apporte au géographe dans sa compréhension de l'urbain.

Communiquer, se perdre dans la foule, c'est cela, bien évidemment, la ville - mais si l'on s'en arrête là, on laisse échapper l'essentiel. Puisqu'elle résulte des besoins des hommes et de leur activité, la ville est un objet social. Les anthropologues nous l'ont appris: un objet social n'est jamais un objet naturel. Il a besoin d'être institué, c'est-à-dire reconnu, apprécié, jugé, valorisé, inséré dans un système de principes et de normes.

Instituer la ville, ce n'est pas la créer - ce qui ne se produit qu'une fois, à un moment précis de l'histoire. C'est lui conférer un sens, le reconnaître, l'intérioriser, l'exprimer, le partager avec d'autres. Christelle Robin insiste justement sur la nouveauté qu'un tel regard implique pour

l'étude des villes. Dire que la ville est instituée, c'est comprendre qu'elle est en permanence jugée, appréciée ou critiquée; elle est insérée dans des projets que chacun reçoit de la société dans laquelle il vit, et qui sont modelés par la culture ambiante. Elle fournit aux gens un cadre où insérer leur identité, mais ce cadre est variable, susceptible de se modifier d'un lieu à un autre et d'un moment à un autre.

Accepter l'idée que la ville est une réalité sociale, donc instituée, c'est admettre qu'elle ne se réduit jamais à ses dimensions fonctionnelles, qu'elle n'est pas seulement une réalité à expliquer, mais qu'elle est un texte à interpréter. Il est possible de décrire le même objet de plusieurs façons. En tant que réalité instituée, la ville s'inscrit dans une historicité qui n'est pas celle de la nature, mais celle de la culture. Elle est donc plurielle, appelle des études comparatives, et justifie l'attention conférée aux rencontres, aux faits de diffusion, et aux réinterprétations auxquelles elle donne lieu - d'où la fascination pour les différentes traditions de la ville, de l'euphémisation du monde.

L'institution d'une chose s'appuie sur des rituels - ceux qui entourent sa création, et ceux qui la réactualisent. La ville a nécessité des sacrifices - parfois humains - au moment d'inscrire son plan dans le sol. On en refait pour se remémorer ce moment solennel... Jacques Gaucher nous montre admirablement, dans le cas de la ville-temple de l'Inde du Sud, sur quoi repose ce type de cité: ses formes ne sont que l'expression spatiale du démembrement de l'individu, du *purusha*, qui a institué aussi l'ordre social.

Il est bon de faire le détour par une tradition étrangère pour bien mesurer ce qui fait l'originalité de la ville occidentale. Sur quoi est bâtie la spécificité de la ville occidentale ? Christelle Robin nous rappelle comment, à travers les modalités rituelles et constitutionnelles de la naissance d'Athènes se lit "la négociation d'une identité culturelle *commune* à plusieurs acteurs sociaux". Qu'est-ce qui lui confère ce rôle ? N'est-ce pas le fait qu'elle ait un centre où s'exprime ses fonctions, et qui donne un sens au divers ? Tous les types de ville n'ont pas de centre, Sylvie Ostrowetsky nous le rappelle, mais en Occident, de la Grèce au baroque et au-delà, l'urbain se confond toujours avec l'existence d'un espace public - ce qui rejoint la réflexion de Habermas sur la modernité.

Est-ce le modèle qui a servi à dessiner la ville qui l'institue ? La tentation est grande de l'admettre - mais ce serait penser que le colonisé reçoit de celui qui le domine à la fois la chose et le sens qu'il convient de lui donner. Augustin Berque nous met en garde contre une telle simplification. C'est la ville chinoise qui a inspiré la ville japonaise, qui la reproduit presque à l'identique. Mais la clef de l'urbanité japonaise se trouve ailleurs: à la différence de la Chine, elle ne naît pas du *cheng*, de la muraille; "c'est un foyer, un creuset où le monde naturel et le monde fabriqué s'allient".

L'ANONYMAT URBAIN

Colette PETONNET

Laboratoire d'anthropologie urbaine (CNRS)

Le choix de ce thème exige une explication car il semble contraire à la démarche ethnologique habituellement consacrée à l'étude des groupes qui se perçoivent ou sont perçus comme tels. Mes travaux antérieurs¹ sur des populations prolétariées ancrées dans des territoires à elles destinées étaient conformes à la démarche classique. Mais ces populations étant citadines, le terme d'anthropologie urbaine, venu des USA, m'a été imposé ainsi qu'à l'équipe que j'ai par la suite fondée. En essayant d'évaluer la pertinence de cette étiquette, il m'est très vite apparu que si les études de groupes se situent bien dans la ville, elles ne laissent, en revanche, voir celle-ci qu'en filigrane et que, même si l'on passait au crible de l'ethnographie tous les groupes (ethniques, professionnels, religieux etc...) qu'une ville recèle, on n'atteindrait pas le phénomène urbain. Qu'est-ce que le phénomène urbain ? Tout citadin appartenant à un groupe se transforme, dès qu'il emprunte une rue, en individu anonyme; il se perd dans la foule. Le choix de ce thème correspond donc à une nécessité dans la logique de ma pensée d'autant plus libérée que mon équipe avait pris le relais auprès de groupes divers. Ce que l'on n'atteint pas, c'est précisément la foule, la foule mouvante à laquelle le langage n'applique pas d'autres mots que ceux réservés aux fluides (flux, reflux, s'écouler, déverser, déferler, inonder...)².

La ville est composée du mouvement perpétuel des gens; c'est ce mouvement qui rend possible la coprésence du grand nombre. Elle est conçue, grâce aux rues et autres artères, pour la circulation des hommes et des marchandises. Une foule d'inconnus s'y croise constamment, même au coin de chez soi. Pour essayer de comprendre le phénomène de l'anonymat, et son fonctionnement, je me suis livrée à toutes sortes d'observations dans les rues, dans les lieux publics et semi-publics, tantôt muettement, tantôt en adressant la parole à n'importe qui avec ou sans prétexte. Puis j'ai publié quelques-unes de mes réflexions dans un article intitulé "L'anonymat ou la pellicule protectrice"³.

¹*Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Galilée, 1982.

²Cf. C. Petonnet, "Variations sur le bruit sourd d'un mouvement continu", *Chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, éditions C.T.H.S., 1987.

³in : La Ville Inquiète, *Le Temps de la Réflexion*, Gallimard, 1987.

La ville est une "agglomération". L'anonymat y est aussi nécessaire que la circulation à la coprésence de milliers et de millions d'habitants qui, autrement, ne se supporteraient pas. Il faut cesser de l'envisager comme un vide, un manque ou un négatif, cesser de nous plaindre de la superficialité des liens, du peu d'épaisseur des rapports sociaux⁴. Pour ma part je le considère comme protecteur de chacun vis-à-vis des autres. C'est pourquoi je l'ai appelé la pellicule protectrice. Je l'ai analysé comme un confort, le confort de l'*incognito* qui évite les comptes à rendre, et donne au citadin, depuis fort longtemps sans doute, toute liberté de mouvement. C'est sous cet angle que Descartes le décrivait déjà, sans le nommer encore. Dans une lettre adressée d'Amsterdam à Guez de Balzac le 5 mai 1631 (dont je n'ai eu connaissance que plus tard), il écrit : "En cette grande ville où je suis je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous sauriez le faire dans vos allées"⁵.

Evidemment l'anonymat diminue ou supprime la sécurité que procure l'interconnaissance étroite. Mais l'interconnaissance est un poids qui entrave la liberté (qu'en-dira-t-on et ragots sont toujours associés à village), un poids à porter que les paysans allégeaient en se rendant périodiquement aux foires, pour des raisons, certes, économiques, mais aussi pour y faire des rencontres. Désormais les paysans s'approvisionnent dans les supermarchés aux portes des villes, et participent ainsi périodiquement de la foule anonyme. Donc l'anonymat est un élément fondateur des villes, mais un élément qui, pour comporter à la fois proximité et distance, peut être ressenti par tous les hommes, à quelque moment, comme une nécessité. Il pourrait être l'une des traductions possibles et urbaines de la recherche, fondamentale chez l'homme, d'un équilibre entre sécurité et liberté. C'est une hypothèse. En tous les cas, la ville produit une sociabilité qui lui est propre et qui ne ressemble pas aux modèles ruraux qu'on s'efforce, à tort, de projeter sur les rapports entre citadins. On ne peut appréhender cette sociabilité qu'en prenant en compte l'anonymat, lequel possède des mécanismes intrinsèques et a pour corollaire la rencontre, d'immenses possibilités de rencontres entre inconnus où le hasard joue un rôle important. (Rappelons que le hasard ne joue pas dans l'organisation traditionnelle des groupes de parenté et d'alliance, comme en témoigne toute la littérature ethnologique).

Je traiterai brièvement de ces mécanismes en trois points.

1) L'anonymat est fonction de la circulation, c'est-à-dire de la vitesse de rotation des individus. Il est parfait ou absolu dans les lieux de grand passage, au peuplement constamment renouvelé, où nul n'a d'obligation envers autrui, comme les rues. Il est imparfait, ou relatif, ou modulé, dans les lieux à rotation plus lente, quand il y a arrêt momentané. C'est pourquoi je me suis intéressée aux salles d'attente à cause du possible échange

⁴Cf. I. Joseph, *Le Passant considérable*, Librairie des Méridiens, 1984.

⁵Citée en annexe de *La ville inquiète*, op. cit.

d'informations. Il ne résiste pas à l'immobilisme de longue durée, au cours duquel les gens finissent par "faire connaissance".

2) L'anonymat est collectif, mais ce sont les individus qui le gèrent, et son fonctionnement est élastique. Je l'ai comparé à une membrane. De mes observations il ressort que deux inconnus qui nouent conversation dans l'espace public sont capables d'échanger des confidences, voire des aveux, que leurs proches ignorent peut-être. Pourquoi ? Parce que, en situation d'anonymat parfait, la parole est libre comme l'air, sans attache ni dépositaire. Elle n'interfère avec rien. Celui qui la reçoit n'est personne. Elle n'est donc pas susceptible d'être détournée ni trahie. La pellicule protectrice favorise le rejet hors de soi des poids de la vie, mais ce, à condition qu'un certain mécanisme soit en place.

3) Ce mécanisme est celui d'un code implicite. Pour aborder autrui dans la rue il faut qu'un prétexte soit fourni et reconnu comme tel : une circonstance, une particularité, une situation, voire un lieu quelque peu exceptionnels ou insolites. Ces médiateurs libèrent la parole dans un rayon d'action proportionnel à leur puissance. Ainsi les jours de grève des transports publics tout piéton peut adresser la parole à un autre. Autour d'une voiture de pompiers la parole ne surgit que dans le cercle des badauds; une fois l'événement commenté, la conversation peut se poursuivre à quelques-uns, la suite dépendant des individus. Un incident minuscule peut créer, entre deux personnes seulement, un rapport de connivence. La force du médiateur ne se mesure pas à l'envergure de l'événement qui ne détermine que son rayon d'action.

Je vais prendre quelques exemples différents:

- J'ai appris dans un mémoire de maîtrise sur les demandeurs d'asile politique qu'un bon nombre de Roumains, en attente de la délivrance de leurs papiers de séjour, ce qui peut durer des mois, sont hébergés par des Parisiens dont ils ont fait la connaissance sur un banc public. N'est-ce pas étonnant dans une société si égoïste ? Le mécanisme a fonctionné : anonymat, arrêt sur le banc, Roumain insolite (différent des autres émigrés et parlant français), connaissance sans contrainte ni obligation, relation nouée qui, dans ce cas, se poursuit. C'est ainsi que naît aussi, parfois, l'amour. Et c'est ce qui fait considérer la grande ville comme un lieu à risques, un lieu de perdition, opposé aux conceptions traditionnelles des relations. Un Algérien me disait à propos de son fils qu'il ne voulait pas que celui-ci "se marie dans la rue", entendez avec une fille surgie du hasard de la rue et dont il ne sait rien.

J'associerais volontiers, si nous en avons le temps, sur la prostitution, toujours placée sur des lieux de grand passage - port, halles, quartier de grossistes...- et qui n'est autre que l'anonymat du sexe, mais revenons à un exemple d'un autre type, celui des lieux où le médiateur est inclus.

- Les salles d'attentes des vétérinaires sont des lieux de parole beaucoup plus que celle des médecins parce que l'animal, doublement innocent puisque malade, est un médiateur puissant au pouvoir constant. En parlant de leur bête, les gens livrent des foules de choses sur leur propre vie.

- Autre exemple d'un lieu au médiateur constant: le cimetière du Père Lachaise sur lequel j'ai beaucoup travaillé et déjà publié⁶. Il est parcouru par de nombreux touristes et visiteurs, il est utilisé comme jardin public, et de vieux habitués passent leur temps à tout connaître des tombeaux et de la vie des célébrités enterrées là, ainsi qu'à transmettre leur savoir à quiconque le leur demande. Mais ces informateurs, qui habitent généralement alentour, ne livrent jamais ni leur nom, ni leur adresse, ni les jours où ils viennent, et en guise d'adieu prononcent tous cette formule: "à une prochaine fois peut-être!" Tout essai d'obtenir une rencontre arrangée essuie une dérobade. J'ai écrit à ce sujet : "Seul le hasard décide des rencontres entre gens anonymes, protégeant l'espace public de toute forme d'appropriation. Libre d'accès par définition, tout espace public approprié par un groupe perd aussitôt sa vocation à la diversité. C'est cette fonction, permettant la multiplicité des rencontres et, par là même, la possibilité de se dévoiler à autrui sans dommage, que préservent, d'instinct, les habitués du cimetière".

Si je me permets de me citer moi-même c'est que je suis toujours d'accord avec cette interprétation.

Pour conclure, j'envisagerai un dernier point qui engage l'avenir. Actuellement l'anonymat semble s'amplifier, se durcir, en liaison avec la croissance de l'urbanisation, l'habitat en grand ensemble, la mobilité, le développement de l'automatisation, la télévision, les grandes surfaces etc... Mais à ces avancées répondent des contre-offensives ou des antidotes. Ainsi le gagnant d'un jeu télévisé (où l'on n'utilise que le prénom dans un simulacre d'intimité qui préserve l'anonymat) est reconnu et fêté quand il revient dans son quartier. Les wagons corail en supprimant le face-à-face du compartiment réduisent peut-être les chances de rencontre, mais le double siège peut favoriser l'intimité. A l'atomisation des individus s'oppose la multiplication des associations, clubs, vacances et voyages en groupe etc., chaque citoyen possédant par ailleurs son réseau de relations⁷. Une dialectique sans fin travaille à conserver une élasticité suffisante afin que l'anonymat demeure vivable. J'émettrais même l'hypothèse que les sociétés, à l'instar des individus, le modulent à leur convenance. Cependant il faut noter que l'anonymat se répand dans la société toute entière, y compris chez les bêtes d'élevage - les poulets en batterie et les veaux des stabulations ne portent plus de nom - et que tout le monde y est plus souvent confronté parce que tout le monde se déplace, émigre ou voyage. J'y vois le signe d'une société toute entière urbanisée sinon physiquement du moins dans les mentalités, à cause,

⁶"L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien", *L'Homme*, 22(4), 1982.

⁷U. Hanmerz, *Explorer la ville*, Minuit, 1983

entre autres, du raccourcissement des distances et de la prégnance des modèles urbains.

Si l'anonymat est indissociable des villes et des mentalités urbaines, il est aussi un outil apte à étudier les foules, elles-mêmes composantes majeures, jamais indifférenciées mais ô combien brassées et métissées, et au sein desquelles tout citoyen digne de ce nom dispose de repères très rapides. C'est un concept fuyant, difficile à saisir, mais utile pour l'étude comparée de sociétés modernes en constante évolution.

ROLE DE L'ALTERITE CULTURELLE DANS LE FAÇONNEMENT DE LA VILLE

Christelle ROBIN

*Laboratoire Architecture/Anthropologie
Ecole d'Architecture Paris-La Vilette*

Ville instituée ou ville instituante ?

En se constituant d'abord comme technique d'intervention sur la ville, avant même de se définir par rapport à un corps de connaissances sur un "objet" spécifique dont il faudrait construire le concept, l'urbanisme issu du Mouvement Moderne nous semble avoir cherché à *instrumentaliser* la ville (au service du "bonheur" des habitants, garanti par la prise en compte de leurs "besoins fondamentaux", etc.). Plus tard, en un autre sens, l'urbanisme engendré par ce que Henri Raymond appelle la "technostructure", cherchera également à instrumentaliser la ville, cette fois comme "outil" au service de la production, des échanges marchands et du développement jusqu'à dissoudre la ville contemporaine - grâce aux nouveaux vocabulaires à la mode -, dans de prochaines "technopoles", qui, à un accent circonflexe près, seront réduites à un simple organisateur de champs de forces plus ou moins identifiables.

Contre ce type de conception de l'"objet" ville, de plus récentes problématiques tentent certes de substituer d'autres finalités et d'autres paramètres aux premiers raisonnements hygiénistes ou circulatoires : mais on ne peut s'attendre avec un type de réflexion écologiste, par exemple, à rien d'autre qu'à une "naturalisation" de la ville ramenée à un problème d'équilibre de systèmes, ou encore, à travers les discours sur le "paysage urbain", à une subordination aux champs de l'esthétique, symptôme d'ailleurs intéressant, selon nous, de l'émergence d'une prise en compte de définitions plus riches et moins réductrices du phénomène urbain.

La question de ce qui "institue" la ville comme telle n'est, dans ce qui précède, tout simplement pas posée, et le mot "ville", dans ces conditions, ne semble désigner qu'une catégorie sémantique fonctionnant dans des séries d'oppositions, telles que "ville/campagne", "ville/village", etc., dont le contenu n'est à chaque fois défini que de façon empirique. En revanche, introduire cette question de l'"institution", sous son double aspect : - performatif : "instituer", et objectal : "une" institution, - opère une révolution, qui n'est pas mince, non seulement dans le champ conceptuel : qu'est-ce qu'une ville ? en quoi est-ce autre chose qu'une simple agglomération ?, etc., mais dans le champ culturel. Cette question intéresse la définition de notre propre identité culturelle, (même si nous la désignons par le terme très générique d'"occidentale", par exemple) ayant développé un type

urbain propre : la ville "européenne", (dont il est alors aisé de prouver qu'elle diffère spécifiquement d'autres types de villes, "arabo-islamiques", ou "asiatiques" ... et de montrer qu'elle a survécu, au moins partiellement, dans la ville contemporaine, sans se soumettre au modèle "international" que préconisaient les tenants des "Mouvements Modernes").

Par ailleurs, et bien que la place nous manque ici pour ce faire, il faudrait regarder de plus près les liens éventuels entre la notion de ville et celle d'institution : il se trouve, qu'en Occident du moins, elles ne sont nullement indépendantes, et qu'elles ont joué, au contraire un rôle déterminant dans la fondation des sciences sociales (F. Héran, 1989).

Mais plus profondément encore, et sur un autre plan, il faudrait remarquer que l'"instrumentalisation" de la ville, inhérente, selon nous, sous diverses modalités, aux discours des urbanistes évoqués plus haut, n'appartient pas depuis toujours à la tradition "occidentale" des façons de produire la ville comme des façons de la penser: au contraire, il y a un lien étroit, en Occident, entre *institution* et *instauration* territoriale, dans une sorte de co-extensivité dont témoigne le terme de *polis*. La "cité" grecque fonctionnant indubitablement comme l'un des "mythes fondateurs" de la démocratie occidentale, et restant plus ou moins fantasmatiquement à l'horizon des réflexions sur la ville occidentale¹, nous nous permettrons un bref détour par l'Antiquité et les rituels de fondation des villes.

Bien sûr, "la cité" grecque n'est pas tout à fait la même chose que "la ville"², ou plutôt, on voit que, dans ce cas particulier, la ville comme forme architecturale et urbaine, comme lieu de séjour ou de délibération des affaires civiles, ne peut être dissociée de ses modes à la fois politiques et religieux d'inscription et d'appropriation territoriale, et que la ville est simultanément instituante et instituée.

Fondations

L'Histoire de l'Antiquité (occidentale³) montre que, dans bien des cas, l'appartenance à la cité, et partant, le droit de bénéficier comme de participer à ses institutions, ne va nullement de soi. Que les pratiques de fondation ou de refondation, qu'il s'agisse des villes "mères" ou des villes "coloniales", n'articulent pas seulement les rapports de la ville au site, aux puissances de la nature, mais définissent également les rapports des habitants,

¹Avec son "autre" figure antique, l'"Urbs" Romaine.

²Cf. le cas de Sparte, formée de plusieurs villages, fondus par *syncrisme*, mais plus sur le plan institutionnel que sur le plan spatial.

³Marcel Detienne remarque avec force (in "Tracés de fondation", Bibliothèque des hautes études en sciences religieuses, Vol XCIII, Peeters, Louvain-Paris, 1990) qu'au Japon, par exemple, la fondation est "introuvable, inconcevable ou incongrue" d'où la "violence heuristique de ce qui ne se laisse pas comparer"!

des citoyens, entre eux. Et si ces rapports sur le plan synchronique, distinguent essentiellement deux grandes catégories d'habitants de la même ville : ceux qui jouissent du statut de citoyen, et donc, d'un certain point de vue sont des "semblables", et les "autres" (les métèques, les esclaves,... qui diffèrent institutionnellement des premiers), il faut remarquer que c'est diachroniquement, dans ce qui fait filiation, avec les ancêtres et les dieux, que s'ancre cette différence de statut.

Marcel Detienne⁴ propose trois termes opératoires pour "lever rapidement la carte de ces "tracés de fondation": le "Même", le "Déjà-là" (la façon dont les Athéniens s'instituent comme autochtones), et "l'Autre"⁵, termes valables non seulement pour la seule Antiquité gréco-romaine, mais permettant de régler méthodologiquement une possible comparativité transhistorique et transculturelle⁶. Une fondation n'apparaît pas alors seulement comme ancrage purement géographique d'un groupe humain quelconque, mais comme *l'institution de la chronotopologie* singulière de celui-ci.

En fait, dès qu'il s'agit de ville, l'"autochtonie", loin d'être la règle, ne peut jamais fonctionner que comme fiction: la construction du "territoire urbain" implique une déconstruction préalable des territoires constitués antérieurement par les sociétés qui occupaient son emplacement et qui mettent en commun des droits et des modes d'appropriation de l'espace jusque là distincts, (ou qui, lorsqu'il s'agit d'un processus de colonisation, sont contraintes de laisser place aux nouveaux venus, ou de s'allier avec eux, ou de se soumettre). Athènes, dans les périodes archaïques de sa formation, nous laisse voir, sous des modalités rituelles (fête des "Synoïcia" - habitation commune) ou constitutionnelles (réformes de Clisthène, opérant un brassage des citoyens, grâce à un redécoupage "homogène" du territoire des nouvelles tribus créées, entre ville, côte, et intérieur), la *négociation* d'une identité culturelle *commune* à plusieurs acteurs sociaux déjà pourvus d'une identité culturelle singulière.

Altérité culturelle

Ces préalables nous sont nécessaires pour préciser qu'ici, nous n'entendons pas discuter, dans une perspective d'anthropologie urbaine⁷, du rôle des altérités culturelles de catégories d'*habitants* de la ville (la ville elle-même n'étant considérée que comme un contenant relativement indifférencié du point de vue culturel) dans l'évolution de celle-ci - projet tout à fait légitime

⁴*op. cit.*

⁵F. de Polignac, "L'altérité dans la fondation", et M. Detienne "Apollon Archégète. Un modèle politique de la territorialisation" (*op. cit.*)

⁶Allant des Hittites aux Gourmantché et de Rome à Bakhtapur (*op. cit.*)

⁷Jacques Gutwirth, 1983.

par ailleurs, en constant développement, et des plus fécond - mais que nous aimerions poser la question :

1- de la ville elle-même comme forme anthropologique, ce qui implique non plus une seule problématique (urbanistico-technologique) de "la" ville, mais une pluralité de "formes de ville-instituée-instituante",

2- et de la migration, de la juxtaposition, de la superposition, de la substitution, du croisement, de ces formes anthropologiques urbaines dans la prise en compte de la description des villes, que celle-ci s'effectue dans une perspective historique pure, ou plus opératoire, à l'occasion d'une planification plus ou moins volontariste par exemple.

A vrai dire, le développement, dans ces vingt dernières années, de courants de recherche émanant essentiellement de l'enseignement et de la recherche en architecture⁸, pour une part, en anthropologie, mais aussi dans les études orientalistes⁹, d'autre part, ont fait notablement avancer la connaissance des villes non "occidentales" : "arabo-musulmane", "asiatique", voire "moghole" ou "ottomane", terminologies encore vagues, et semées de sérieuses difficultés, mais commodes, en attendant mieux. Davantage encore, elles ont fait progresser non seulement la connaissance, mais les méthodes d'approche, permettant d'établir, dans les meilleurs des cas, la "compréhension totalisante", et un essai de "restitution de la vision propre" de la culture qui les a engendrées - traits spécifiques du mode de connaissance anthropologique¹⁰.

Ce qui semble faire obstacle pour transposer dans le monde contemporain des lectures de villes référencées à des formes culturelles définies anthropologiquement¹¹, c'est le postulat que le mode de production "industriel", ou que l'accès à la modernité et au développement, ou que l'internationalisation des échanges, voire des modes de vie, etc. se solderaient automatiquement par l'effacement irréversible de tous les "Habitus" antérieurs. L'autre obstacle, qui en est le corrélatif, est que l'ethnocentrisme occidental amène non seulement à méconnaître, surtout dans le domaine de l'organisation de l'espace territorial ou urbain, d'autres catégories de pensées et de pratiques que les siennes, mais, plus encore, à négliger ce que les siennes propres ont de singulier : les "lois de la raison" étant universelles, l'urbanisme rationnel de l'Occident ne peut à son tour qu'être universel.

⁸Notamment, les étudiants et enseignants-chercheurs du Certificat d'Etudes Approfondies "Villes Orientales", sous la responsabilité scientifique de Pierre Clément, Ecoles d'Architecture de Paris-Belleville, Paris-Villemin, Paris-la Villette, Paris-La Défense et Versailles.

⁹Les chercheurs appartenant d'ailleurs simultanément ou successivement aux deux ou aux trois domaines (comme Jean-Charles Depaule,- cf. Suppléments au Bulletin de l'Institut Français d'Architecture, 1983 -, Pierre Clément,- cf. table ronde "Villes Asiatiques", 1989.

¹⁰Jacques Gutwirth, 1983.

¹¹Autrement que comme "survivance", "patrimoine".